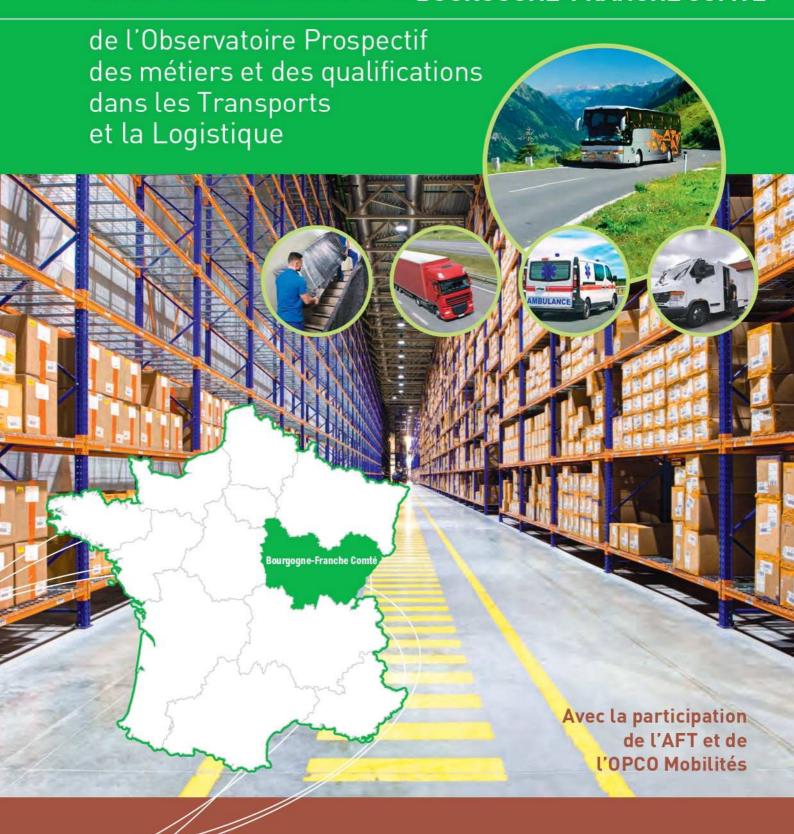


RAPPORT 2019 > BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ











RAPPORT 2019 DE L'OPTL

> BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ

Rue de l'Ingénieur Bertin 21600 LONGVIC

Tél. 06 75 65 00 78

bourgognefranchecomte@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Bourgogne-Franche Comté grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2019 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données.

Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	
Champ d'application et d'observation	
L'emploi et les employeurs de la branche	
La localisation des emplois	
Les effectifs salariés	
Les caractéristiques des emplois	
La typologie des métiers	
La démographie	
La formation dans la branche	
La dynamique de l'emploi	
La prospective globale pour la région	43

Edito

Ce nouveau rapport régional de l'OPTL apporte cette année encore un nouvel éclairage sur la situation de l'emploi et de la formation dans la branche professionnelle des transports routiers et des activités auxiliaires (CCNTR)

Les données présentées ici concernent l'année 2018 : elles montrent, au cours de cette année encore, le dynamisme du secteur en matière d'emploi avec une augmentation du nombre de salariés de $\pm 1.7\%$

Lors de leur dernière réunion en novembre 2019, les représentants professionnels et membres de l'OPTL Bourgogne Franche Comté avaient confirmé pour 2019 cette dynamique toujours positive de l'emploi au sein de la branche professionnelle et avaient émis des prévisions de croissance des effectifs de +2,5% à fin 2019, soit un total estimé au 31.12.2019 de 30 064 salariés. Ils avaient également estimé une poursuite de cette croissance au cours des deux années suivantes, 2020 et 2021.

Cependant la rédaction de ce rapport intervenant en pleine période de la crise sanitaire liée au Covid 19 qui a aura sévèrement impacté la vie des entreprises et affecté l'activité économique du pays tout entier, le chapitre habituellement consacré à ces éléments de prospective ne sera pas développé dans ce document. En effet, nos entreprises de transport et de logistique ne sont naturellement pas épargnées par cette crise sanitaire, qui aura aussi un impact sur l'emploi de la branche.

L'OPTL restera attentif dans les mois à venir aux conséquences de cette crise sur l'évolution de l'emploi et de la formation dans la branche professionnelle.

On ne terminera pas cet édito sans remercier vivement les partenaires qui nous fournissent leurs données chiffrées ainsi que les entreprises qui répondent à notre enquête terrain sans qui ce rapport n'existerait pas.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Bernard IENN Président OPTL Michel AUBERT Vice-président OPTL

Champ d'application et d'observation

 Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

Pour la région Bourgogne Franche Comté, les données de la branche professionnelle concernant les effectifs, les établissements, la formation, etc... ne figurent pas toutes dans ce rapport régional pour des questions de lisibilité.

Si vous souhaitez des éléments complémentaires (données par anciens territoires régionaux par exemple), d'autres indicateurs ou encore des compléments d'information, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : isabelle.brosse@aft-dev.com

Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
		49.41A	Transports routiers de fret interurbains
	Transport routier de	49.41B	Transports routiers de fret de proximité
	marchandises (TRM)	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
Activités	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
Marchandises	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport	52.29A	Messagerie, fret express
	(AUX)	52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de	Transport routier de	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
Voyageurs	voyageurs (TRV)	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A Ambulances	

^(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation	Transport	Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique –	Manutention - Magasinage	Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
Autres	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Bourgogne-Franche-Comté, on met ainsi en évidence que :

- 47% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 62% des conducteurs routiers et grands routiers et 20% des conducteurs livreurs.
- 67% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 31% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 2% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Livrables

Une enquête annuelle réalisée en région auprès des transporteurs

Les entreprises régionales de la branche sont invitées, sous couvert d'anonymat, à communiquer un état de leurs effectifs au 31 décembre et à répondre à un questionnaire dédié à leurs enjeux emploi et formation.

L'exploitation des résultats est menée selon la méthode des quotas, par région, taille d'établissement et secteurs d'activité de la branche.

En 2019, la région Bourgogne-Franche-Comté a recueilli et exploité 231 questionnaires, soit 15% des établissements de la branche conventionnelle régionale, représentant des salariés.

Production principale

Productions complémentaires

Le rapport national

de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique

Présente un portrait, actualisé tous les ans, de la branche en France.

Traite, chaque année, des grands enjeux emploi/formation de branche.

Le rapport régional

de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique

Décline, à l'échelle locale, les données et analyses nationales.

Approfondit les spécificités et les particularités régionales de la branche.

Synthèse régionale

Un « 4 pages » qui offre une présentation des chiffres clés de la branche en région.

Synthèses sectorielles

Trois folios de 4 pages qui zooment sur chacun des 3 grands secteurs d'activité de la branche en région.

Synthèses personnalisées

Un ensemble d'indicateurs RH individualisés remis aux entreprises qui répondent à l'enquête annuelle.

Présentation publique

Une publication régionale, dédiée au rapport OPTL, favorise l'échange entre la branche et les institutions.

L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2018

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	883	59%	58%
Transport routier de voyageurs	137	9%	8%
Déménagement	35	2%	3%
Location	51	3%	3%
Auxiliaires de transport	151	10%	11%
Prestataires logistiques	38	3%	4%
Transport sanitaire	198	13%	13%
Ensemble de la branche	1 493	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 137 établissements employeurs en région au 31 décembre 2018. Cette activité représente 9% des établissements employeurs de la branche en région contre 8% en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1 janvier 2018

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	818	64%	72%
Transport routier de voyageurs	91	7%	8%
Déménagement	58	5%	3%
Location	68	5%	3%
Auxiliaires de transport	91	7%	6%
Prestataires logistiques	62	5%	4%
Transport sanitaire	96	7%	4%
Ensemble de la branche	1 284	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 96 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2018. Cette activité représente 7% des établissements sans salarié de la branche en région contre 4% en France.

1. <u>Créations d'entreprises enregistrées au cours</u> de l'année 2018

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	12	0	0	12
Evolution 2017/2018	+ 0%		- 100%	- 14%
Entreprises sans salariés	582	8	5	595
Evolution 2017/2018	+ 168%	+ 60%	+ 25%	+ 163%
Non déterminé	0	0	0	0
Evolution 2017/2018				
Source: Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel				nal

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Depuis plusieurs années, on constate que le nombre d'établissements avec salariés dans la branche professionnelle est relativement stable, voire en légère diminution. Les plus importantes variations ont lieu dans le secteur du transport de marchandises, secteur qui représente 73% du total des établissements avec salariés de la branche.

Cependant, les défaillances des établissements avec salariés (cf. tableau 2) qui sont au nombre de 40 au cours de l'année 2018, ne signifient pas systématiquement un arrêt de l'activité de ces entreprises donc une suppression de l'emploi. Ces défaillances peuvent concerner également une reprise d'activité par une autre entreprise, une fusion ou encore une absorption. Si ces reprises et regroupements sont importants dans ce secteur d'activité, c'est en raison du fait de la structure même de ces entreprises, 60% des établissements du TRM ayant moins de 10 salariés (cf. ci-dessous p11). C'est cette catégorie d'établissements qui tend à diminuer régulièrement.

A l'inverse, le développement des établissements SANS salarié est très important et ceci depuis plusieurs années : c'est particulièrement vrai au cours de l'année 2018 (cf. tableau 1) avec une augmentation de +168% des créations de ce type d'établissement dans le secteur du transport de marchandises (soit 582 établissements en plus). L'augmentation en 2017 avait déjà été de +128%. Cependant, ce résultat est à rapprocher du nombre de défaillances de cette même catégorie d'établissement en 2018 (cf. tableau 2), également en augmentation : +57%.

En regardant en détail les activités concernées par ces créations, il s'agit essentiellement du code NAF 5320Z « autres activités de poste et courrier » (selon l'Insee 85% de ces créations correspondaient à ce code NAF en 2017 et 76% en 2018). Le développement de cette activité, Commissariat Général au Développement Durable, se essentiellement sous le statut d'autoentrepreneur, et l'on peut penser qu'il s'agit alors essentiellement des coursiers à vélo ou en scooter pour la livraison à domicile. A ces activités spécifiques s'ajoutent également celles liées à une activité de transport de fret en messagerie, utilisant essentiellement des véhicules utilitaires légers. D'où l'importance des chiffres mais qui sont souvent revus à la baisse quelques temps plus tard, lorsque l'activité de coursier cesse car n'est pas ou plus exercée.

2. <u>Défaillances d'entreprises constatées au</u> cours de l'année 2018

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	40	1	1	42
Evolution 2017/2018	+ 23%	- 67%	- 75%	+ 6%
Entreprises sans salariés	155	10	5	170
Evolution 2017/2018	+ 57%	+ 150%	- 62%	+ 47%
Non déterminé	14	2	1	17
Evolution 2017/2018			+ 0%	

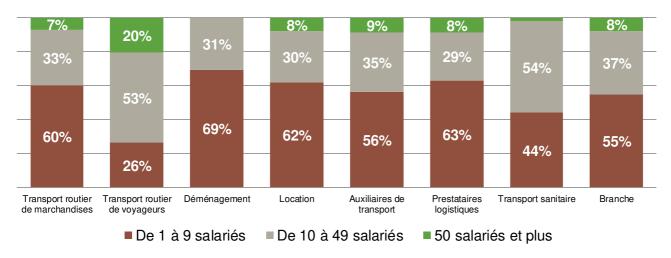
Source : Ellisphère, Données aiustées au champ conventionnel

Définition: Les défaillances d'entreprises regroupent les évènements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

Dans les 2 autres secteurs d'activité, le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire, il y a très peu d'évolution et les créations ou défaillances ne concernent pratiquement que des activités de transports de voyageurs SANS salariés, qui correspondent le plus souvent aux transports en véhicule de moins de 9 places.

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2018

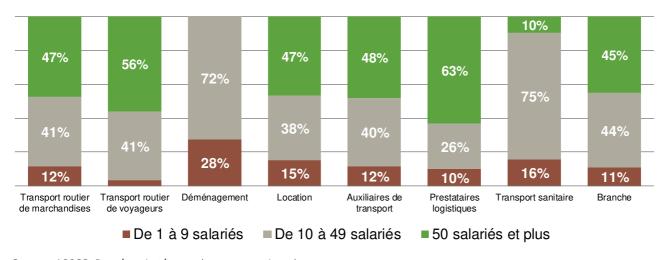


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2018, 69% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

La branche professionnelle présente des structures différentes selon l'activité « marchandises » ou « voyageurs » : les établissements en transport de voyageurs sont principalement composés de structures de grande taille : 20% des établissements ont plus de 50 salariés (cf. ci-dessus). A l'inverse, les établissements exerçant des activités de transport de marchandises sont essentiellement des établissements de moins de 10 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2018



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

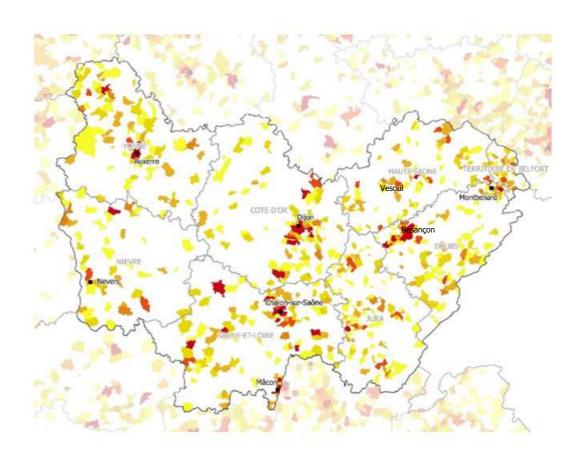
Lecture: 41% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

Cette répartition des effectifs par activité et taille d'établissement met en évidence certaines très grosses concentrations : les 20% d'établissements de plus de 50 salariés du transport de voyageurs concentrent 56% du total des effectifs de ce secteur. Plus important encore, les 8% d'établissements de plus de 50 salariés du secteur des Prestataires Logistiques concentrent à eux seuls 63% des effectifs de ce secteur PRL : Nous avons donc affaire ici à un nombre réduit de structures mais qui sont de très grandes tailles, employant chacune un nombre très important de salariés.

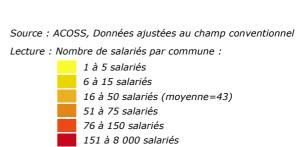
La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2018, en région

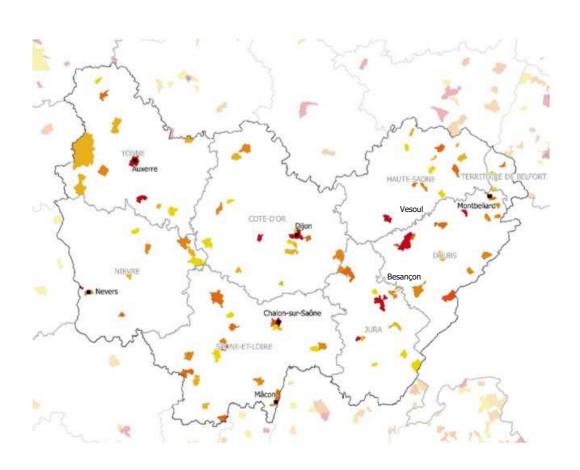


Cette localisation régionale des emplois en transport de marchandises correspond à la localisation des principaux bassins d'emplois et d'activités de la Région BFC.



Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2018, en région



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : Nombre de salariés par commune :

1 à 10 salariés

11 à 20 salariés

21 à 40 salariés (moyenne=38)

41 à 60 salariés

61 à 80 salariés

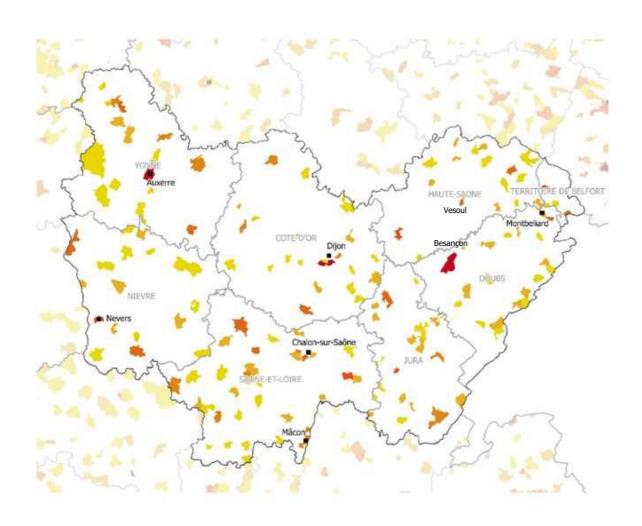
81 à 3 500 salariés

La répartition des salariés du transport de personnes (transport de voyageurs comme transport sanitaire ci-dessous) est beaucoup plus éclatée et uniformément répandue sur l'ensemble du territoire régional du fait des services rendus : principalement le transport scolaire pour les voyageurs et le transport ambulanciers.

Ces activités se développent sur un territoire essentiellement rural donc nécessitant ce type de service sur l'ensemble du territoire, y compris dans des zones plus éloignées des bassins d'activité.

Transport Sanitaire

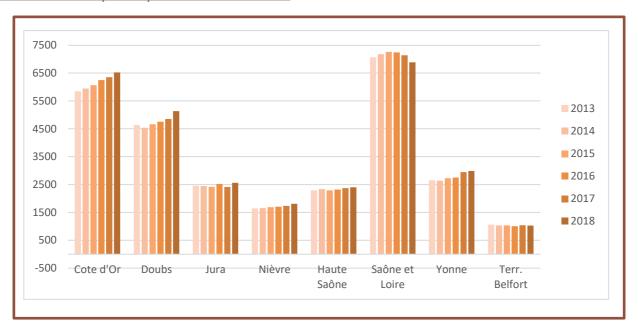
Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2018, en région



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel Lecture : Nombre de salariés par commune : 1 à 10 salariés 11 à 20 salariés (moyenne=15) 21 à 30 salariés 31 à 50 salariés 51 à 100 salariés 101 à 1 000 salariés

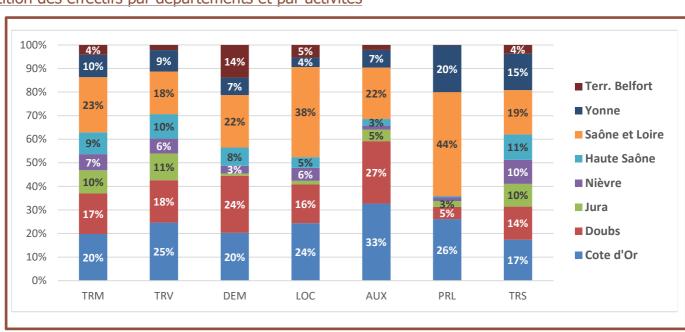
Répartition géographique des effectifs

Evolution des effectifs par département sur 5 ans



La Saône et Loire est le département qui concentre le plus fort taux d'effectifs de la branche professionnelle (23%) juste devant la Côte d'Or (22%) et le Doubs (17%). Si ces deux derniers départements ont vu leurs effectifs légèrement croitre depuis les 5 derniers exercices, comme l'ensemble des autres départements de la région, il n'en est pas de même pour le département de la Saône et Loire qui a vu ses effectifs légèrement diminuer depuis 2015. Ce département regroupe près de 45% des effectifs logistiques régionaux de la branche professionnelle ainsi que 38% des effectifs totaux du secteur de la Location (cf. ci-dessous). Les activités d'auxiliaires de transport sont, quant à elles, plus présentes dans les départements du Doubs et de la Côte d'Or. L'Yonne est également fortement marqué par une population logistique puisque ce département comptabilise 20% des effectifs de ce secteur alors qu'il ne comptabilise que 10% du total des effectifs régionaux de la branche.

Répartition des effectifs par départements et par activités



Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	15 952	54%	52%
Transport routier de voyageurs	4 339	15%	14%
Déménagement	310	1%	2%
Location	851	3%	3%
Auxiliaires de transport	3 412	12%	14%
Prestataires logistiques	1 558	5%	7%
Transport sanitaire	2 909	10%	8%
Ensemble de la branche	29 331	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 3 412 salariés en région au 31 décembre 2018. Cette activité représente 12% des effectifs de la branche en région, contre 14% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	% en région	% en France
	00.770	740/	2004
Conduite	20 776	71%	68%
Exploitation Transport	1 880	6%	8%
Logistique – Manutention - Magasinage	3 448	12%	12%
Direction	765	3%	3%
Gestion	1 395	5%	5%
Ventes-Achats	241	1%	1%
Maintenance	532	2%	2%
Interprofessionnel	294	1%	1%
Ensemble des métiers	29 331	100%	100%

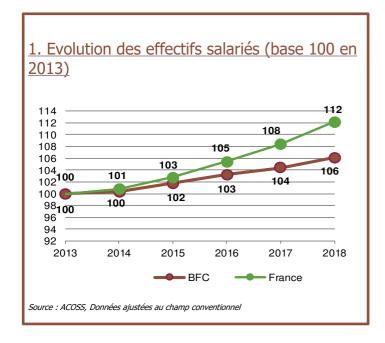
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 20 776 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2018. Cette famille de métiers représente 71% des effectifs de la branche en région, contre 68% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2018

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	20 776	13%	11%
Exploitation Transport	1 880	44%	38%
Logistique – Manutention - Magasinage	3 448	27%	28%
Direction	765	19%	22%
Gestion	1 395	80%	79%
Ventes-Achats	241	57%	56%
Maintenance	532	5%	8%
Interprofessionnel	294	72%	67%
Ensemble des métiers	29 331	21%	20%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel Lecture : 13% des salariés de la famille conduite en région sont des femmes



L'évolution de l'emploi dans la branche professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté, comme sur le plan national, est marquée par un fort dynamisme depuis les 5 dernières années. (Cf. tableau 1)

En effet, on compte **29 331 salariés au 31.12.2018** (contre 28 849 salariés au 31.12.17 **soit une augmentation en 2018 de +1,7%**), tous secteurs d'activité confondus avec une augmentation régulière au cours des 5 derniers exercices de plus de +6 points soit une augmentation nette de 1 682 salariés entre 2013 et 2018.

Cependant les évolutions des effectifs diffèrent selon les secteurs d'activité.

Compte tenu du poids que représente l'ensemble des activités liées au **transport routier de marchandises : 22 083 salariés, soit 75% des effectifs totaux de la branche,** les variations constatées dans les effectifs de ces activités (TRM, DEM, AUX, LOC et PRL) donnent la tendance globale pour l'ensemble de la branche.

L'augmentation des effectifs entre 2017 et 2018 dans le transport routier de marchandises est de + 1,6% (tableau 2).

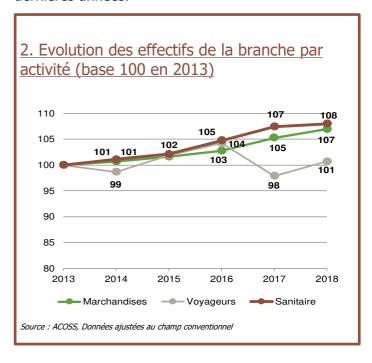
Au sein même de ces activités de transport de marchandises, certains secteurs sont plus prédominants que d'autres : le TRM représente à lui seul 54% des effectifs totaux de la branche et 72% des effectifs propres à l'activité « marchandises », vient ensuite les auxiliaires de transport et les prestataires logistique.

Le secteur du transport de Voyageurs représente 15% des effectifs totaux de la branche et le transport sanitaire, 10%.

Même s'il ne représente qu'un dixième des effectifs de la branche, le secteur sanitaire est celui qui a connu la plus forte progression de ses effectifs au cours des 5 dernières années, avec près de 220 salariés en plus entre 2013 et 2018, soit une progression de +8% (cf. tableau 2).

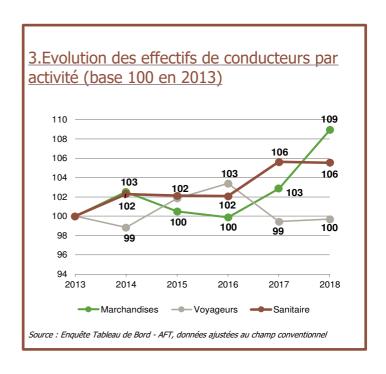
Ses effectifs sont essentiellement composés de conducteurs ambulanciers, cette famille professionnelle représentant 86,4% des effectifs de ce secteur.

Le regroupement des hôpitaux et l'environnement rural de la région BFC fait que la demande de transport sanitaire augmente régulièrement, d'où un accroissement de l'emploi dans cette activité ces dernières années.



Cependant on constate que sur le dernier exercice, cette progression tend à se ralentir. Ceci s'explique par la diminution des prises en charge des transports sanitaires mais également par la diversification des acteurs du secteur.

Une précision est à apporter sur l'évolution des établissements du secteur du transport de voyageurs : En 2017 il a été créé une SPL (Société Publique Locale) Mobilité Bourgogne Franche Comté regroupant 2 Régies départementales du Jura et du Doubs et une SPL de Saône et Loire.



Evolution des effectifs de conducteurs

Tous secteurs d'activité confondus, les conducteurs routiers représentent 71% du total des effectifs de la branche professionnelle.

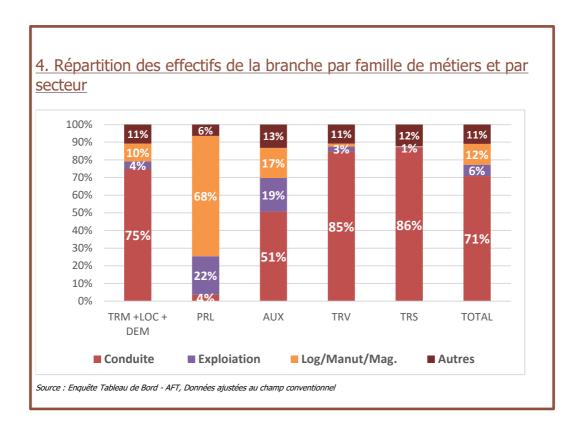
Pour l'ensemble des secteurs liés au transport de marchandises, l'évolution principale des effectifs a concerné les conducteurs routiers, famille professionnelle qui représente 66% des effectifs du transport de marchandises (tableau 4). Si l'on ne considère que les activités marchandises du TRM, de la location et du déménagement, en excluant celles des prestataires logistiques et des auxiliaires, le nombre de conducteur représente alors 75% des effectifs. (Tableau 4).

Cette très forte progression du nombre de conducteurs routiers en transport de marchandises s'est produite sur les deux derniers exercices durant lesquels le nombre de conducteurs routiers a augmenté de + de 1200 salariés en BFC, passant de 13 770 conducteurs au 31.12.2016 à 14 586 au 31.12.2018.

Rien qu'au cours de l'année 2018, l'augmentation du nombre de conducteurs routiers est de plus de 800 salariés (cf. tableau 3).

Dans les autres secteurs liés au transport de personnes (transports routiers de voyageurs et transports sanitaires), les évolutions des effectifs de conducteurs sont moindres (tableaux 3 et 2). La famille conduite représente 85 à 86% des effectifs du transport de personnes (tableau 4)

Les 2 autres familles de métier spécifiques à la branche professionnelle sont les métiers de l'exploitation et de l'organisation du transport d'une part (6% des effectifs) et ceux liés aux activités logistiques d'entreposage et de stockage d'autre part qui représentent 12% des effectifs (tableau 4).



Ces métiers sont présents uniquement dans les activités liées au transport de marchandises. Bien évidemment les métiers de la logistique sont très présents chez les prestataires logistiques et ont connu ces dernières années une forte progression : +24 points entre 2013 et 2018 pour atteindre 3 448 salariés à fin 2018.

Progressivement les fonctions logistiques se sont fortement développées au sein des entreprises de la branche, en développement de prestations complémentaires proposées par les entreprises de transport, et par le développement de plateforme particulièrement sur l'axe Nord/Sud de la région, selon l'autoroute A6.

Enfin la troisième famille des métiers de la branche est celle des exploitants et des organisateurs de transport, très fortement présents au sein du secteur des auxiliaires de transport, mais également dans l'organisation des flux logistiques chez les prestataires logistiques. Leur progression au cours des derniers exercices est plus lente que celles des 2 familles précédentes (plus 8 points entre 2013 et 2017 avec un léger fléchissement en 2018).

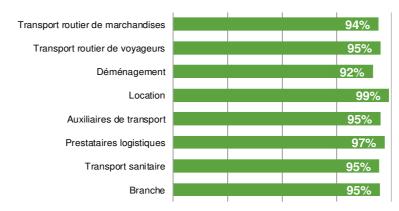
Au total cette famille professionnelle « exploitants » représente 1880 salariés.

En conclusion, l'emploi au sein de la branche professionnelle du transport et de la logistique connait un dynamisme constant malgré de fortes difficultés à pourvoir à ses besoins de recrutements.

Les caractéristiques des emplois

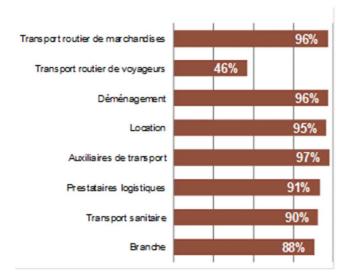
<u>Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée</u> au 31 décembre 2018





Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel Lecture : 99% des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2018 sont en CDI.

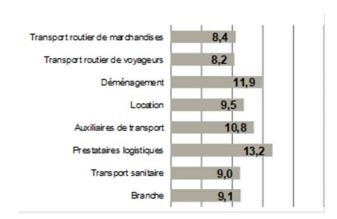
Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 96% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2018 sont employés à temps complet.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2018 (en années)



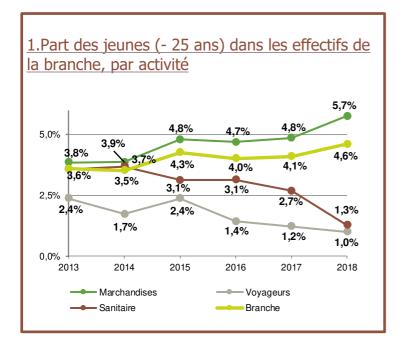
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 9 ans dans leur établissement.

Des conditions d'emploi plus favorables

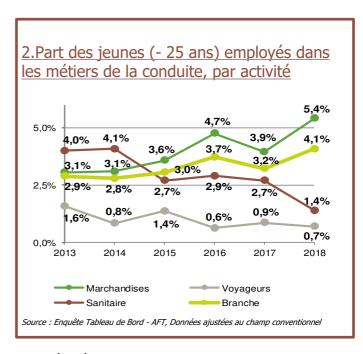
Comparé à certaines caractéristiques de l'emploi des salariés en France, les emplois spécifiques de la branche présentent des conditions plus favorables. Si selon l'INSEE, 84,7% des salariés en France occupent un emploi à durée indéterminé en 2018 (Insee Première n°1740 - mars 2019), ce taux atteint pour la branche professionnelle les 95%. En raison du peu de saisonnalité au sein des activités de la branche, même dans les activités du déménagement, les contrats à durée déterminée ne sont utilisés principalement que pour des remplacements de personnel.

Autre caractéristique plus favorable que pour l'ensemble des salariés en France, l'essentiel des emplois proposés dans notre branche professionnelle est à temps plein : 95% contre 81,5% pour l'ensemble des salariés en France. Ce résultat connait une seule exception pour le secteur du transport de voyageurs très marqué par le temps partiel (46%) en raison de l'activité du transport scolaire.



Le taux d'emploi des jeunes qui augmente

Toujours selon l'Insee, le taux d'emploi des jeunes en France est en augmentation en 2018 (+1,2 points pour l'ensemble des actifs de moins de 25 ans). Nous connaissons la même tendance au sein de notre branche avec une part de l'emploi des jeunes de moins de 25 ans en augmentation régulière depuis quelques années. Notons toutefois que cette augmentation se retrouve principalement dans les

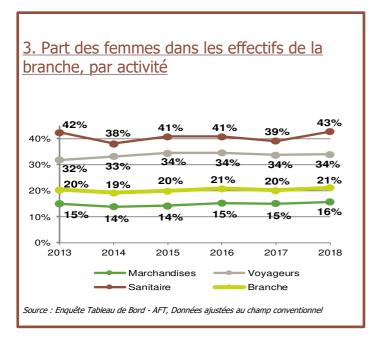


activités liées au transport de marchandises, avec une très forte progression au cours du dernier exercice 2018 de près de 1 point, à la suite d'une situation plutôt stable durant les années précédentes.

Les activités de transport de personnes (transport sanitaire et de voyageurs) ont moins de faveur auprès des jeunes mais cela tient essentiellement en raison des restrictions d'âge liées à l'obtention des permis ou diplômes dans ces activités mais également au temps partiel proposé en transport de voyageurs, moins attractif en début de carrière.

Bien que la famille conduite soit prédominante au sein des effectifs de la branche, il existe des métiers plus sédentaires telles que les postes en charge de l'organisation des transports ou de l'organisation logistique qui peuvent représenter une autre attractivité pour notre branche professionnelle. Cependant ces métiers sont souvent méconnus du jeune public lors de leur orientation scolaire, ce qui explique des places vacantes dans les cursus de formation. Point positif, les jeunes issus de la filière de formation trouve rapidement un emploi dans la branche (cf. chapitre : insertion)

Autre caractéristique : notre branche professionnelle souffre d'une image très masculine. Fin 2018, la branche comptabilisait 6 179 femmes sur un total de 29 331 salariés soit un cinquième de l'effectif total. Afin de diversifier ses recrutements, les entreprises souhaitent attirer de plus en plus de femmes



Cependant elles n'y parviennent pas réellement puisque la part des femmes dans la branche professionnelle reste invariablement entre 20 et 21% du total des effectifs. Ce résultat, quel que soit le secteur d'activité concerné, reste constant depuis de nombreuses années.

Si les deux secteurs liés aux transports de personnes (TRV et TRS) semblent être plus féminisés, l'évolution de leurs effectifs reste atone.

Le taux de féminisation du transport sanitaire est le plus élevé de la branche et on assiste au cours de l'année 2018 à une progression de 4 points dans ce secteur : il est à souhaiter que cette représentation des femmes au sein du secteur ambulancier perdure dans le temps et amorce réellement une nouvelle tendance.

4. Répartition des femmes par familles professionnelle, tous secteurs confondus

	Femmes	Hommes
Direction	19%	81%
Gestion	80%	20%
Vte/Achats	57%	43%
Exploit Trp	44%	56%
Log/Manut/Mag.	27%	73%
Conduite	13%	87%
Maintenance	5%	95%
Interprofessionnel	72%	28%
Total	21%	79%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lorsque l'on regarde la répartition des femmes selon les familles de métiers (tableau 4), on s'aperçoit qu'elles sont très présentes au sein des postes de gestion, vente/achat ou encore interprofessionnel.

Parmi les familles spécifiques de la branche, on remarque une bonne représentativité de la population féminine au sein de la famille « exploitation transport » mais celle-ci tend à diminuer depuis 2016 passant de 51% à 44%. L'un des enjeux de la branche sera d'encourager la remonter de ce taux.

Concernant les activités logistiques, le taux de féminisation en région est relativement favorable (27%) et est en constante augmentation depuis les deniers exercices passant de 11% en 2016 à 27% en 2018.



Pour les conducteurs en transport de voyageurs, où il y a, là aussi, un fort taux de féminisation, la tendance à la baisse s'accentue de nouveau depuis les deux derniers exercices. Ce secteur d'activité offre prioritairement des emplois à temps partiels qui sont de moins en moins sollicités, y compris par le public féminin.

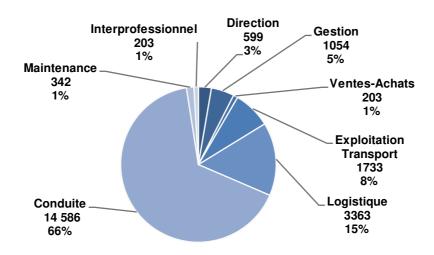
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données aiustées au champ conventionnel

En conclusion, la branche a un réel enjeu à mener dans la diversification de ses recrutements. Elle doit continuer l'effort mené pour favoriser l'attractivité de ses métiers au travers de leurs diversités auprès des publics jeunes et féminins qui ont encore une image restreinte et souvent imparfaite de la réalité de notre branche professionnelle.

La typologie des métiers

Activités Marchandises

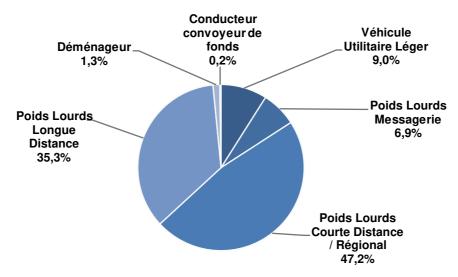
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 66% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 14 586 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2018

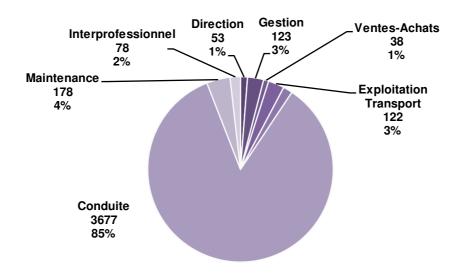


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 47,2% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

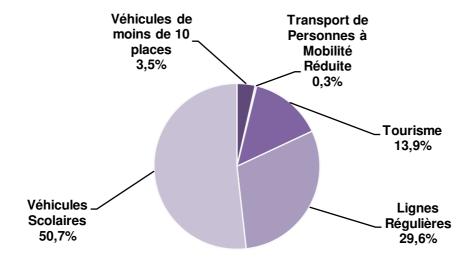
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 3% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 122 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2018

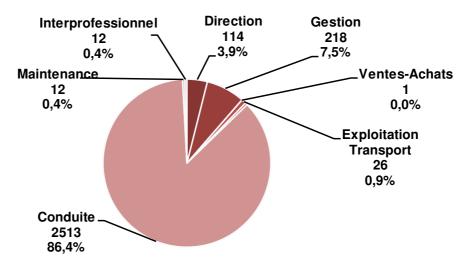


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 3,5% des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 10 places.

Transport Sanitaire

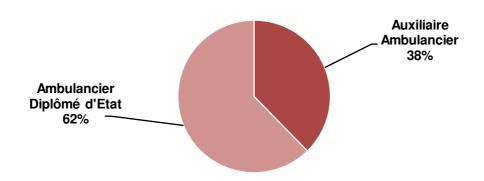
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2018



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente **3,9%** des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 114 personnes au 31 décembre 2018.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2018

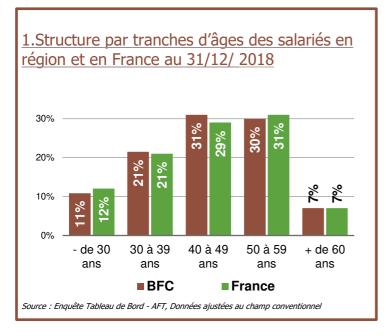


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 35% des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

La démographie

Un vieillissement de la population



La répartition de la population salariée de la branche professionnelle met en évidence une représentation des salariés de moins de 30 ans (entre 11 et 12%) que ce soit sur le plan régional mais également sur le plan national. De plus, on constate que cette tranche d'âge est en constante diminution depuis les 10 dernières années (tableau 2) : elle a perdu 4 points en 10 ans même si, au cours des deux dernières années, la tendance semble se stabiliser (en 2013 cette tranche d'âge représentait déjà 12% comme en 2018). Précédemment, nous avons vu que la part des jeunes de moins de 25 ans était en légère augmentation depuis 2 ans et représentait 4,6% du total des effectifs, ce sont les 25/30 ans qui ont tendance à diminuer plus fortement depuis quelques années.

Cette répartition de la population montre à l'inverse une forte représentation des tranches d'âge supérieures (+ de 50 ans) avec 38% des effectifs totaux de la branche au 31.12.2018. Ces tranches d'âge ont augmenté de 15 points au cours des 10 dernières années (tableau 2) et de 3 points au cours des 5 dernières années.

Enfin, autre point marquant est l'émergence d'une nouvelle tranche d'âge des plus de 65 ans qui représente 3% de la population de la branche.

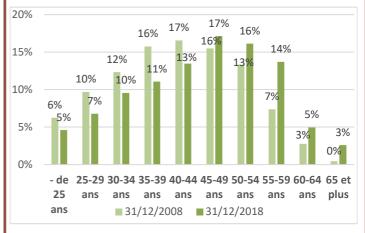
Les tranches d'âge intermédiaires entre 30 et 49 ans représentent un peu plus de la moitié de la population totale de la branche professionnelle (52% en région BFC et 50% sur le plan national), mais elles ont également connu une très forte baisse d'effectifs au cours de ces dix dernières années, elles représentaient fin 2008, 62% de la population total de la branche.

Ainsi nous mettons en évidence ici le vieillissement de la population de la branche, constaté depuis plus d'une décennie.

Nous verrons par la suite quelles sont les conséquences que cela peut avoir en termes de renouvellement de la population active de la branche, même si les évolutions et répartitions ne sont pas les mêmes dans tous les secteurs d'activité et ne présentent donc pas tous les mêmes enjeux.

Compte tenu de l'ensemble des éléments constatés précédemment sur le vieillissement de la population, l'âge moyen des salariés dans la branche professionnelle a augmenté au cours de ces cinq dernières années (tableau 3)

2. Evolution sur 10 ans de la structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2013	2017	2018
Marchandises	43,68	43,53	43,62
Voyageurs	48,43	51,39	50,68
Sanitaire	41,96	43,19	44,10
Branche	44,25	44,65	44,71

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Cet âge moyen des salariés se situe à plus de 44 ans et demi pour l'ensemble de la branche professionnelle (44,67 ans), avec des disparités selon les 3 grands secteurs d'activité :

Il n'a que très peu évolué au sein de l'activité du transport de marchandises, pourtant largement majoritaire en termes d'effectif. Il est relativement stable durant ces 5 dernières années et se situe très légèrement au-dessus des 44 ans et demi.

Le secteur des transports sanitaires, à la différence des autres secteurs de la branche, est celui qui a vu son âge moyen progresser de la manière la plus importante et ceci très régulièrement : il était de moins de 42 ans en 2013 pour passer à plus de 44 ans en 2018 ce qui représente un vieillissement de l'âge moyen de 2 ans sur une période de 5 ans.

Enfin dans le secteur du transport de voyageurs, secteur où l'âge moyen est le plus élevé (plus de 50 ans, voire 51 ans) celui-ci a connu également une augmentation sur les dix dernières années. Cependant au cours du dernier exercice (2018) on a pu constater un léger fléchissement de cette moyenne d'âge mais qui reste peu significatif dans un rajeunissement de la population.

La famille conduite étant très largement majoritaire au sein de la branche professionnelle, il est normal de retrouver pour cette famille, les mêmes caractéristiques concernant l'âge moyen que celles constatées pour l'ensemble de la population de la branche, selon les différents secteurs d'activité.

Ainsi l'âge moyen des conducteurs routiers de voyageurs est de plus de 51 ans et demi.

Il est un peu plus jeune pour les 2 autres catégories de conducteurs : marchandises et ambulanciers avec un âge moyen autour des 43 ans et 10 mois.

Les salariés exerçant des activités logistiques au sein de la branche professionnelle ont également vu leur moyenne d'âge progresser au cours de ces 5 dernières années.

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2013	2017	2018
Conduite marchandises	44,22	43,94	43,86
Conduite en voyageurs	49,39	52,64	51,58
Conduite en sanitaire	41,50	43,10	43,79
Exploitation transport	42,09	42,58	41,79
Logistique	40,84	40,54	42,77
Autre	45,03	45,29	45,42

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges de la population de la branche

Les répartitions des tranches d'âges au sein des différentes activités de la branche professionnelle présentent chacune des singularités qui ont déjà été plus ou moins évoquées au travers des paragraphes précédents concernant l'âge moyen par secteur d'activité.



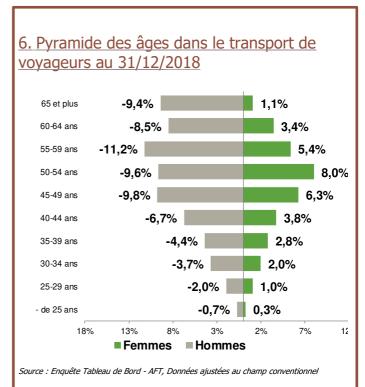
Si notre branche professionnelle présente une forte majorité de tranches d'âge supérieures, en augmentation régulière depuis les 10 dernières années, la présentation des pyramides des âges pour chacun des secteurs montre leurs disparités et par conséquent les différents enjeux auxquels ils sont soumis en termes d'emploi.

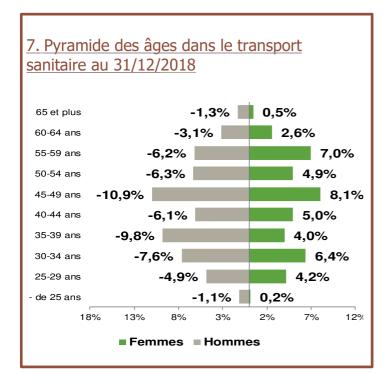
Dans l'activité Marchandises, on compte en 2018 à peu près autant de salariés de moins de 45 ans (48,6 %) que de salariés de plus de 45 ans (51,4%). On a ainsi un relatif équilibre des tranches d'âge que ce soit d'ailleurs pour les hommes comme pour les femmes. On a respectivement 40,4% d'hommes de moins de 45 ans contre 43,9% de plus de 45 ans et pour les effectifs de femmes, on comptabilise 8,2% de moins de 45 ans contre 7,5 % de plus de 45 ans.

Il n'en est pas tout à fait de même dans le secteur de voyageurs pour lequel la répartition des tranches d'âge est beaucoup plus inégale. Alors que 27,3% des effectifs ont moins de 45 ans dans le secteur du transport de voyageurs (dont 17,5% d'hommes et 9,8% de femmes), 72,7% ont plus de 45 ans dont 48,6% d'hommes et 24,1% de femmes. Rappelons que l'âge moyen de la population de ce secteur en conduite est de 51 ans et demi (tableau 4).

Plus précisément encore, on constate que 17,9% des salariés masculins du transport de voyageurs ont plus de 60 ans et 54% des femmes de ce secteur ont également plus de 60 ans.

Le taux des moins de 25 ans, que ce soit homme ou femme, est très faible dans ce secteur Voyageurs pour lequel la majorité des salariés sont des conducteurs ; Ceci s'explique en partie par les raisons suivantes : Pour exercer le métier de conducteur d'autocars, un âge minimum de 23 ans est requis pour l'obtention du permis (sauf formation diplômante). De plus, les contrats proposés à l'embauche sont essentiellement des contrats à temps partiel pour le transport scolaire (cf. ci-dessus) ce qui n'attire pas spécialement les plus jeunes conducteurs en recherche d'un emploi à temps plein en début de carrière. Le métier de conducteur de voyageur est souvent un métier de reconversion.





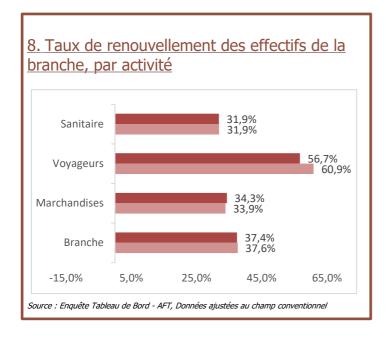
Dans le secteur sanitaire, la population est certainement mieux répartie et ne montre pas de déséquilibre comme nous venons de le voir au sein du secteur du transport de voyageurs.

La répartition entre les effectifs de moins de 45 ans et de plus de 45 ans est à peu près de 50/50. En effet, 49,1% des salariés ont moins de 45 ans contre 50,1% de plus de 45 ans.

Pour chacune de ces 2 grandes catégories, on retrouve également un équilibre entre H et F même si ces dernières sont un peu moins présentes : Pour les moins de 45 ans, on comptabilise 19,6% de femmes pour 29,7 % d'hommes. Pour la catégorie de plus de 45 ans la répartition H/F est respectivement de 27,9% d'hommes pour 23% de femmes.

C'est également dans ce secteur, où les conducteurs représentent plus de 85% des salariés que l'âge moyen est le plus bas.

Taux de renouvellement et taux de relève



Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global (x 100).

Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite.

Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

Compte tenu de ce que nous avons vu précédemment selon les différents secteurs d'activité, les taux de renouvellement des effectifs peuvent présenter des résultats qui interrogent.

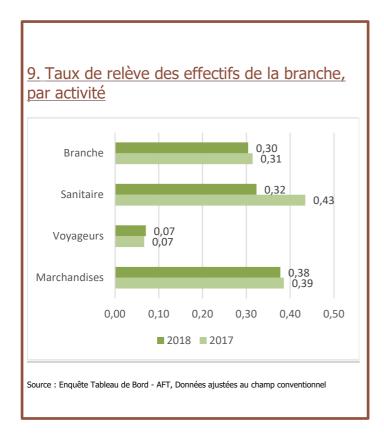
Ceci est particulièrement vrai pour le secteur du transport de voyageurs qui doit renouveler plus de la moitié de sa population dans les 12 ans à venir, ce taux ayant un peu diminuer par rapport à l'année 2017.

À la vue de ces résultats, on pourrait craindre des difficultés dans le renouvellement de cette population active, du fait du manque de l'arrivée de jeunes dans ce secteur. Comme nous l'avons dit précédemment, ce secteur d'activité même s'il doit remplacer des départs en retraite plus nombreux que dans les autres activités de la branche, propose essentiellement du temps partiel, laissant la possibilité d'exercer une autre activité complémentaire.

Les recrutements dans ce secteur apparaissent donc plutôt comme des reconversions ou des compléments d'activités professionnelles et s'adressent donc plus particulièrement à une population en deuxième période de carrière. Les renouvellements doivent donc s'effectuer plus souvent mais offrent de réelles perspectives pour l'emploi des seniors.

Pour les deux autres secteurs d'activité, le transport de marchandises et le transport sanitaire, le taux de renouvellement se situe aux alentours des 33%, ce qui signifie qu'environ un tiers de la population de ces secteurs devra être renouvelé dans les 12 ans à venir.

Pour l'ensemble de la Branche professionnelle qui totalise 29 331 salariés, c'est plus d'un tiers de sa population (37,4%) qui devra être remplacée du fait uniquement de ses départs en retraite, toutes choses égales par ailleurs



Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Les plus de 50 ans sont plus nombreux que les moins de 30 ans dans tous les secteurs d'activité de la Branche (3 fois plus en moyenne sur l'ensemble de la Branche), avec néanmoins de fortes disparités sectorielles.

Dans les secteurs du transport de marchandises comme dans celui du transport ambulancier, il y a environ 3 fois plus de salariés qui ont plus de 50 ans que de salariés qui ont moins de 30 ans.

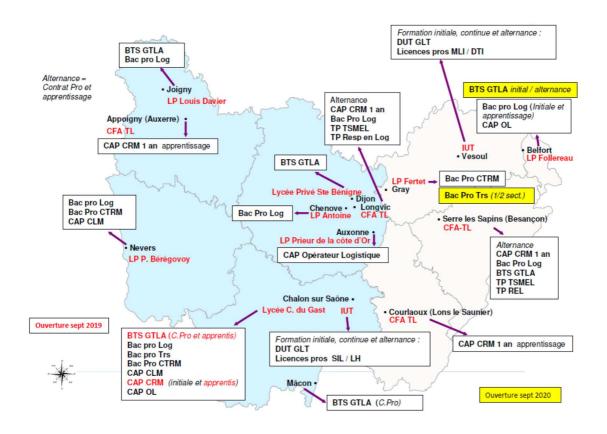
Ceci laisse entendre que dans l'état actuel des choses, les remplacements des personnes susceptibles de partir en retraite nécessiteront des recrutements externes importants, sans compter les créations nettes d'emploi qui viendront s'ajouter. On notera que ce taux de relève s'est également accru depuis 2017 dans le secteur sanitaire.

Dans le transport de voyageurs, le taux de relève est encore plus bas pour s'approcher de 0. Ce n'est donc pas sur la relève des salariés de moins de 30 ans, qui ne représentent que 4% des effectifs totaux du secteur, qu'il faudra compter pour le remplacement des départs en retraite mais compte tenu de l'activité principale proposée dans ce secteur à l'embauche (transport scolaire à temps partiel) les renouvellements des départs se feront par des salariés plus âgés en recherche d'une activité complémentaire ou en reconversion professionnelle. L'indicateur de taux de relève est dans cette situation particulière, à considérer avec un peu de recul.

La formation dans la branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale des formations soutenues par la branche - Année scolaire 2018-2019



Source : AFT - DIP * Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Lexique		
Niveau 3 (ancien	eau V)	
CAP OL	CAP Opérateur Logistique	
CAP CLN	CAP Conducteur livreur en marchandises (niveau permis porteur)	
CAP CRI	CAP Conducteur routier en marchandises (niveau porteur et articule)	
Niveau 4 (ancien	eau IV)	
BAC Pro	Bac professionnel Transport (métier de l'exploitation)	
Bac pro	Bac pro logistique	
Bac pro	RM Bac pro Conducteur en transport routier de marchandises (niveau permis C et CE)	
Niveau 5 (ancien	eau III)	
BTS GTL	BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (ex BTS TPL Transport et prestation logistique)	
DUT GLT	DUT Gestion Logistique et Transport	
TP TSME	Titre Professionnel Technicien Supérieur en Méthode et Exploitation Logistique	
Niveau 6 (ancien	eau II)	
Licences	ofessionnelles :	
	lention logistique et système d'information - Parcours Supplie Chain (SIL)	
	lention logistique et pilotage des flux - Parcours Logistique Hospitalière (LH)	
	lention logistique et pilotage des flux - Parcours Management de la Logistique Interne (MLI)	
	lention logistique et transports internationaux - Parcours Distribution et Transports Internationaux (DTI)	
TP REL	tre Professionnel Responsable en Logistique	

Les effectifs formés en transport et logistique

1. Candidats présentés à l'examen des Diplômes d'Etat en 2018

Conduite	
CAP Conducteur routier marchandises	56
CAP Conducteur Livreur Marchandises *	118
BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises	82
Diplôme d'État d'Ambulancier	135
Exploitation-gestion	
Bac Pro Transport	11
BTS Transport et prestations logistiques	51
Manutention – magasinage	
CAP Opérateur/ opératrice logistique	31
BAC PRO Logistique	112
BEP Logistique et transport **	94
Maintenance	
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	54
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	35
BTS Maintenance des véhicules option : Véhicules de transport routier	11
Total des élèves présentés	790

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, DGEFP

Dans ces 2 cas, il ne s'agit pas d'élèves sortants de la filière mais en cursus Bac Pro.

2 Candidats présentés à l'examen des Titres Professionnels en 2018

Conduite	
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	50
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	712
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	314
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	330
Exploitation-gestion	
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	50
Manutention – magasinage	
Technicien en logistique d'entreposage	59
Agent magasinier	107
Cariste d'entrepôt	12
Préparateur de commandes en entrepôt	321
Total des stagiaires formés	1955

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, DGEFP

3 - Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2018

	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	66	78	77	0	0	221
Contrats de professionnalisation	86	43	0	1	18	148

Source : AFT - IPTL, OPCA Transports et Services

Lecture: 148 contrats de professionnalisation ont été établis par l'OPCA Transports et Services en 2018

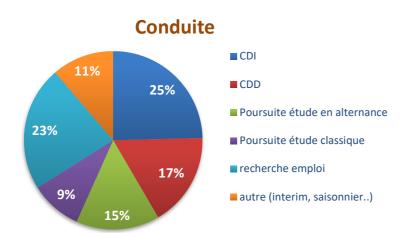
Près de 800 élèves, étudiants et apprentis ont été présentés en 2018 à l'examen d'un diplôme de l'Education Nationale de la filière transport logistique, et un peu plus de 1 950 personnes à celui d'un titre professionnel. Parmi ces personnes, environ 370 ont eu un statut d'alternant avec une entreprise de la branche professionnelle. Ces résultat fournis par de l'OPCO Mobilités (ex OPCA Transports et services) ne concernent que les contrats d'alternance conclus avec des entreprises relevant de la branche professionnelle, à ceux-ci doivent s'ajouter les contrats d'alternance des autres secteurs d'activité qui forment également leurs salariés sur ces diplômes et titres professionnels.

^{*} Parmi ces candidats présentés à l'examen de CAP CLM, 94 sont en année de première de BAC Pro Conducteur de transport routier de marchandises (validation intermédiaire)

^{**}Ce BEP Logistique et transport correspond à la validation intermédiaire des élèves de Première BAC Pro logistique.

Insertion des jeunes sortis des formations Education Nationale en juin 2018

Cette enquête d'insertion est effectuée 6 mois après l'obtention de l'examen sur l'ensemble des sortants de la filière de formation en région. L'enquête effectuée en janvier/février 2019 sur les sortants de juin 2018 portait sur 262 élèves avec un taux de réponse de 73%

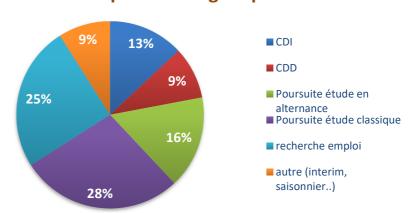


Les 2/3 des jeunes issus de la filière conduite sont principalement en emploi ou en poursuite d'étude 6 mois après l'obtention de leur diplôme (66%). En effet certains après l'obtention de leur Bac pro conduite routière souhaitent poursuivent en formation supérieure, principalement en BTS Transport et prestations logistiques. Très souvent, la motivation principale de ces jeunes en poursuite d'étude en BTS est l'obtention de l'attestation de capacité par équivalence de diplôme en vue de créer ou de reprendre une entreprise familiale

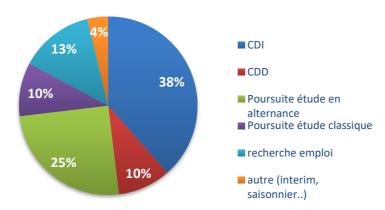
Opérateur logistique

44% des jeunes issus de la filière logistique (CAP opérateur logistique et Bac pro logistique) sont également en poursuite d'étude soit en alternance mais plus majoritairement en année classique.

L'emploi direct est plus faible (22%) et plus d'¼ passe par une recherche d'emploi ou de l'intérim avant d'avoir un contrat de travail.



Gestion exploitation



Les jeunes issus de l'enseignement supérieur en transport et logistique sont pour la moitié d'entre eux en emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme et 35% poursuivent leurs études au moins en niveau licence. Seul 13 % affirment être en recherche d'emploi.

4. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2017	2018	Evolution 2018/2017
Marchandises			
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	80	44	- 45%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	458	527	+ 15%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	252	210	- 17%
CAP Conducteur routier marchandises	46	53	+ 15%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	17	15	- 11%
CAP Conducteur Livreur marchandises * (validation intermédiaire Bac pro CTRM)	81	82	+ 0%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	77	63	- 20%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	583	583	+ 0%
Voyageurs			
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	259	221	- 15%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	198	102	- 48%
Sanitaire			
Diplôme d'État d'Ambulancier	131	133	1%

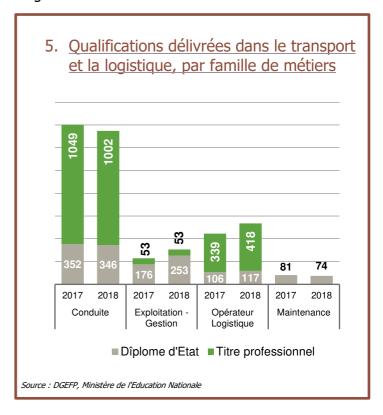
^{*} CAP conducteur livreur en validation intermédiaire : ce nombre correspond aux diplômes de CAP livreur obtenus en formation initiale à la fin de l'année de Première du BAC Pro. Les élèves obtenant se diplôme ne sont pas sortants puisqu'ils vont poursuivre en Bac pro CTRM l'année suivante.

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Nous avons vu précédemment qu'il y avait environ 2700 personnes en région présentés aux examens des diplômes et titres professionnels de conducteur routier, (quel que soit le statut) en 2018.

Cependant tous n'obtiennent pas la certification visée (Tableau 4 ci-dessus). Les taux de réussite aux examens de conduite routière sont variables mais relativement satisfaisants : ils sont de 74% pour les titres professionnels de conducteur routier sur porteur, 67% pour les titres pros de conducteur sur véhicules articulés et de conducteur de voyageurs. Les taux de réussite des diplômes de l'EN sont plus élevés : 77% pour les bacs pros de conducteur routier et 94% en CAP de conducteur routier.

A ces conducteurs diplômés sortants, on peut ajouter les personnes qui obtiennent une qualification spécifique de la branche professionnelle ne relevant pas de l'une des certifications évoquées ci-dessus. Il s'agit des formations initiales minimales obligatoires (FIMO) de conducteur routier de marchandises et de voyageurs. Ces FIMO, qui suivent l'obtention des permis poids lourds, sont plus nombreuses que les titres ou diplômes obtenus en conduite routière, même si leur nombre n'as pas augmenté d'une année sur l'autre.

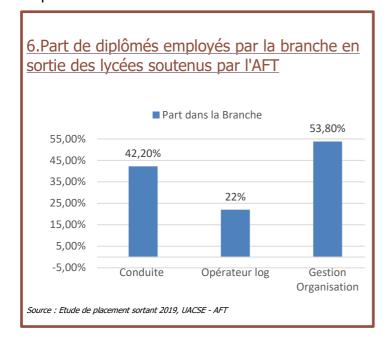


Notons également que le nombre de titres professionnels de conducteur routier sur véhicule porteur et sur véhicule articulé indiqué dans le tableau 4, ne correspond pas nécessairement à des personnes distinctes, car très souvent les personnes ayant obtenu un TP de conducteur sur porteur poursuivent leur formation par un TP de conducteur sur véhicules articulés. Ainsi pour 2 titres délivrés, nous pouvons avoir une seule personne, ce qui diminue de fait le nombre de nouveaux conducteurs sortants par an.

Le tableau 5 met en évidence le poids des formations de conduite routière, quelles qu'elles soient, au regard des autres formations spécifiques de la branche. Ceci correspond bien évidemment au poids des effectifs de conducteur dans les effectifs totaux. Notons que celles-ci ont légèrement diminué entre 2017 et 2018.

Les formations d'opérateur logistique (niveau CAP et Bac) sont également très présentes et en développement ces dernières années.

Enfin les formations relatives à l'exploitation et la gestion des opérations de transport, principalement des formations postbac sont peu présentes en région BFC, mais là encore un développement est en cours et plus particulièrement sur les formations de BTS.



L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations de l'Education nationale se fait pour une grande partie au sein des entreprises relevant de la branche professionnelle.

Ceci est particulièrement vrai pour les formations supérieures relatives à l'organisation de transport pour lesquelles plus de 50% des élèves ayant un emploi sont employés par des entreprises de la branche professionnelle.

42% des élèves ayant un emploi de conducteur routier le sont dans des entreprises de transports ou d'activités auxiliaires de transport.

Formation continue des salariés

Formations obligatoires des salariés

Le nombre de sortants des formations initiales minimales obligatoires pour l'accès au métier de conducteur routier de voyageurs a fortement régressé en 2018 puisqu'il a été réduit de près de 2/3. Le nombre de formations « passerelles* voyageurs » délivré est également en net repli (-30%).

Pour le transport routier de marchandises, il y a peu d'évolution mais cela est légèrement compensé par la progression des titres professionnels délivrés en conduite constatée précédemment.

Néanmoins, il n'en va pas de même pour le transport routier de voyageurs pour lequel nous avons vu que les titres professionnels n'avaient pas augmenté.

* Formation Passerelle : formation de 5 jours permettant à une personne déjà titulaire d'une FIMO d'un secteur d'activité (marchandises par exemple) d'obtenir une équivalence FIMO dans l'autre secteur d'activité (voyageurs) et vice versa.

1. Formations obligatoires des conducteurs

	2017	2018
Marchandises		
Formation Initiale Minimum obligatoire (FIMO)	555	560
Formation Continue Obligatoire (FCO)	4891	4871
Passerelles	28	23
Voyageurs		
Formation Initiale Minimum obligatoire (FIMO)	120	48
Formation Continue Obligatoire (FCO)	394	301
Passerelles	78	54
Source : DGITM		

2. Ensemble des attestations de capacité professionnelles délivrées

	Examen	Expé. prof.	Equival diplôme	Total
Marchandises >= 3,5 T	35	2	38	75
Marchandises < 3,5 T	27	0	0	27
Voyageurs >= 9 places	1	0	28	29
Voyageurs < 9 places	11	0		11
Commissionnaire	0	4	38	42
Source : DGITM				

Les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route sont définies au niveau français par le Code des Transports et au niveau européen par le « Paquet Routier » (règlements européens de 2009). La profession de commissionnaire de transport n'est pas réglementée au niveau européen, mais l'accès à la profession est encadré au niveau national par décrets.

Toute personne qui souhaite diriger une entreprise de transport, de déménagement, de location ou de commission de transport doit être titulaire de l'attestation de capacité professionnelle (cf. tableau). Celle-ci peut être obtenue soit après le passage d'un examen, soit par équivalence de diplôme.

L'obtention des attestations de transports de marchandises (catégories véhicules lourds ou véhicules légers), ainsi que les attestations de capacité pour le transport de personnes avec des véhicules de moins de 9 places se font par la voie de l'examen mais également par le biais de l'équivalence des diplômes, principalement par l'équivalence du BTS Transport et prestations logistiques et du DUT gestion logistique et transport. L'équivalence de diplôme reste la voie essentielle pour l'attestation de commissionnaire.

L'obtention des attestations de capacité par l'expérience professionnelle est quasi inexistante.

Période de professionnalisation

	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Conduite	Maintenance	Autres métiers	Total
Marchandises	76	450	1946	1	152	2625
Voyageurs	1	1	268	0	58	328
Sanitaires	0	0	24	0	10	34
Total	77	451	2238	1	220	2987

Source : OPCO Mobilités

Les périodes de professionnalisation sont très importantes au cours de l'année 2018 pour les conducteurs routiers de transport de marchandises et de voyageurs (74% de l'ensemble des périodes de pro du transport de marchandises et près de 82% des périodes de pro du secteur de voyageurs). Ceci est dû au fait qu'en 2018, en plus des formations habituelles pouvant faire l'objet d'une période de pro (FIMO, Permis de conduire, etc..) les salariés pouvaient bénéficier d'une période de pro au titre de formations inscrites à l'inventaire des certifications dont l'ensemble des certifications Transport (FCO, CACES et ADR). Ces dernières formations représentaient l'essentiel de ces périodes de pro.

Compte personnel de formation

	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Conduite	Maintenance	Autres métiers	Total
Marchandises	4	5	71	0	167	247
Voyageurs	1	1	12	0	25	39
Sanitaires	1	0	4	0	7	12
Total	6	6	87	0	199	298

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2015, tout salarié bénéficie d'un Compte Personnel de Formation (CPF) géré par la Caisse des dépôts et consignations et mobilisable tout au long sa vie professionnelle. En 2018, 298 salariés de la branche professionnelle ont mobilisé leur CPF dont 29% en personnel de conduite et près de 67% en personnel « autre » que des métiers propres à la branche (postes interprofessionnels)

Plan de formation

Pour rappel, ci-dessous la répartition des salariés par classe de taille d'établissements et par activité

	NB salariés dans les entreprises de moins de 10 salariés	NB salariés dans les entreprises de 10 salariés et plus		
Marchandises	2 645	19 439		
Voyageurs	143	4 195		
Sanitaires	457	2 452		
Total	3 245	26 086		

Plan de formation pour les entreprises de moins de 10 salariés

	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Conduite	Maintenance	Autres métiers	Total
Marchandises	92	53	361	9	103	618
Voyageurs	9	0	21	0	11	41
Sanitaires	13	0	38	0	45	96
Total	114	53	420	9	159	755

Source : OPCO Mobilités

Compte tenu des Formations Continue Obligatoires (FCO) dans la branche professionnelle à renouveler tous les 5 ans, les entreprises de moins de 10 salariés axent l'effort de formation essentiellement sur ces formations et ceci principalement pour les entreprises de transport de marchandises qui comptabilisent 81,8% du total des formations réalisées.

Si l'on considère que pour la très grande majorité des salariés, une formation équivaut à une personne, 23,2% du total des effectifs des entreprises de moins de 10 salariés (3 245) ont suivis une formation en 2018, dont 23,3% dans le transport de marchandises (2 645).

Dans ce secteur, 58,4% des personnes formées sont des conducteurs, viennent ensuite les poste interprofessionnels et d'exploitation pour environ 15% d'entre eux et enfin les personnels de manutention.

Il y a un peu moins de formation réalisée en transport de personnes que ce soit en transport de voyageurs ou en transport sanitaire.

Plan de formation des entreprises de 10 salariés et plus

	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Conduite	Maintenance	Autres métiers	Total
Marchandises	185	170	957	11	240	1563
Voyageurs	47	0	486	20	63	616
Sanitaires	17	0	50	0	286	353
Total	249	170	1493	31	589	2532

Source : OPCO Mobilités

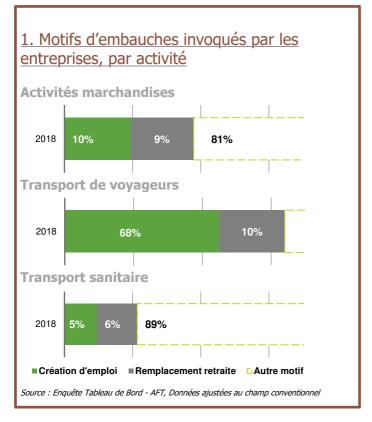
61,7% de salariés formés sont issus du transport routier de marchandises ce qui représentent 8% des salariés des entreprises de transport de marchandises de plus de 10 sal., cet effort de formation est moindre que celui des entreprises de moins de 10 sal.

La conduite représente 59% des personnels formés quel que soit le secteur d'activité, avec un taux beaucoup plus élevé pour les conducteurs de voyageurs qui représentent 78,8% des formés de ce secteur d'activités. Les conducteurs de marchandises représentent 61% de formés du secteur marchandises

On note une relative importance des formations dans les métiers interprofessionnels en particulier pour le secteur des transports sanitaires. Les formations dans les métiers de l'exploitation, pourtant deuxième métier spécifique de la branche ne représentent que 9,8 % des personnes formées.

La dynamique de l'emploi

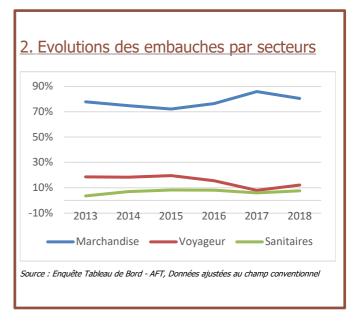
4 428 embauches ont été réalisées au sein de la Branche professionnelle au cours de l'année 2018



Au cours de l'année 2018, les entreprises de la branche ont procédé à 4 428 embauches tous secteurs d'activité confondus (contre 5 239 en 2017) dont 80,5% dans le secteur du transport de marchandises, 12% dans le secteur du transport de voyageurs et 7,5% dans le transport sanitaire.

Depuis 2013 et jusqu'en 2017, les embauches dans le transport de marchandises ont connu une augmentation mais au cours de 2018, elles ont diminué de 15% ce qui est le signe des difficultés de recrutements que ce secteur a rencontré. (Tableau 2)

L'enquête menée par l'AFT auprès des entreprises met en évidence des différences par secteur d'activité sur les motifs de recrutements. En effet selon les entreprises répondantes, les motifs de recrutements sont différents (Tableau 1) : Si dans le transport de marchandises la part des recrutements entre « créations », « remplacements » représente entre 9 et 10% des embauches de 2018, contre 81% pour d'autres motifs (licenciements, départ volontaires, etc...) les entreprises du transport de voyageurs ont,



quant à elle essentiellement recrutés pour des raisons de créations d'emploi (sur le panel des entreprises enquêtées.)

L'utilisation des contrats intérimaires dans la branche professionnelle est en augmentation au cours de l'année 2018 (Tableau 3 - Données en équivalent temps plein). Même si l'augmentation la plus importante semble être dans le transport de voyageurs (+41%) cela ne constitue que peu de contrats en valeur absolue.

3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité,

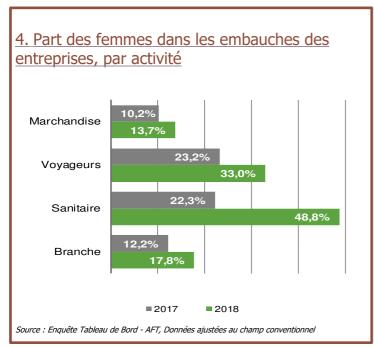
en équivalent temps plein					
	2017	2017 2018			
Marchandises	2 284	2 465	+ 8%		
Voyageurs	22	31	+ 41%		
Sanitaire	16	5	- 70%		
Branche	2 322	2 501	+ 8%		

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

Cette augmentation est surtout notable dans le transport de marchandises car les effectifs intérimaires représentent dans ce secteur 2 465 ETP. En comparaison des années précédentes, cette part est en augmentation et montre une nouvelle approche des recrutements au sein de la branche professionnelle afin de pallier les difficultés rencontrées.

Même le transport sanitaire qui était jusque-là très peu utilisateur d'intérimaires a eu recours à ce type de contrats en 2017 et en 2018, avec cependant une baisse au cours du dernier exercice.

Alors que la diversification des recrutements doit rester un véritable enjeu pour les entreprises si elles veulent pouvoir répondre à leurs besoins en personnel, la part de femmes dans les recrutements reste encore faible bien que légèrement en augmentation par rapport à l'année 2017 : + 5 points (Tableau 4).



Tous secteurs d'activité confondus, embauches dans la branche professionnelle ont été faites dans la famille conduite et 10% dans la famille manutention/magasinage. De plus 80,5% de ces embauches ont été faites dans le secteur du transport de marchandises. La part des embauches des femmes dans le transport de marchandises reste faible : seulement 13,7 % des embauches totales de ce secteur, chiffre cependant légèrement augmentation par rapport à 2017.

Pour les secteurs du transport de personnes la part des recrutements de femmes est nettement supérieure, à l'instar de la part des femmes au sein de ces secteurs d'activité. Elle progresse aussi bien en TRV qu'en TRS.

Si les femmes représentent 52% du marché du travail, peu de femmes sont inscrites sur les postes spécifiques de la branche professionnelle, elles ne représentent que 23% des personnes inscrites sur ces métiers, cette situation n'ayant pas évoluée.

Cependant on retrouve un pourcentage plus important de femmes inscrites sur les métiers d'organisation du transport (32%), ainsi que sur des postes d'encadrement du transport (29%), dans les deux cas des postes sédentaires (Tableau 5)

Pour les métiers de la conduite, les femmes sont principalement inscrites en transport de Voyageurs

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2018

	Part des femmes	Evolution 2017/2018
Magasinage, manutention et déménagement	27%	-1 point
Organisation de la circulation des marchandises	32%	-9 points
Personnel d'encadrement logistique	29%	-0 point
Personnel de conduite du transport routier	12%	1 point
Personnel d'encadrement du transport routier	31%	-3 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	23%	0 point
Ensemble du marché du travail régional	52%	0 point

des autres enjeux de la branche professionnelle pour pallier ses besoins de recrutements est d'attirer des jeunes au sein de ses entreprises.

Le tableau ci-dessous (tableau 6) met en évidence une part relativement faible des recrutements de jeunes de moins de 25 ans parmi l'ensemble des recrutements effectués.

Si cette faible part n'est pas surprenante pour les recrutements dans le transport de personnes, aussi bien en voyageurs qu'en transport sanitaire, on note cependant qu'elle est en diminution constante par rapport aux années précédentes.



La part des recrutements de jeunes de moins de 25 ans dans le transport de marchandises reste également très faible. Le point positif est que cette proportion tende à s'accroitre au cours des années. Si leur part augmente peu parmi les recrutements des entreprises, leur part dans la demande d'emploi reste également faible : elle ne représente que 12% de l'ensemble des demandes d'emploi dans la branche professionnelle et ce taux ne varie pas d'un exercice à l'autre (tableau 7).

Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur les métiers spécifiques de la branche professionnelle représentent moins de 10% du total des demandeurs d'emploi, exception faite pour les demandes sur des postes logistiques de magasinier , manutention ou encore déménagement ; Ceci s'explique par le fait que ces métiers n'ont pas d'exigences spécifiques impératives de formation, et par le fait peuvent être accessible par un plus grand nombre, y compris des jeunes sortis du système de formation sans qualification professionnelle. Les embauches dans ce type de poste se feront souvent par le biais de l'intérim ou de contrats à durée déterminée qui permettent à ces jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle.

L'intérêt pour ce jeune public de cette première insertion professionnelle par le biais de ces postes d'opérateurs logistiques ou manutentionnaires est de

leur permettre de découvrir un secteur d'activité souvent méconnu et souvent de les inciter à poursuivre leur activité par le biais d'une formation professionnelle en alternance.

7. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2018

	Part des jeunes	Evolution 2017/2018
Magasinage, manutention et déménagement	15%	0 point
Organisation de la circulation des marchandises	6%	-1 point
Personnel d'encadrement logistique	5%	1 point
Personnel de conduite du transport routier	7%	1 point
Personnel d'encadrement du transport routier	6%	-3 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande

Si l'on interroge ces jeunes à leur entrée en formation en alternance, beaucoup disent avoir déjà exercé une activité de magasinier ou de cariste avant en intérim.

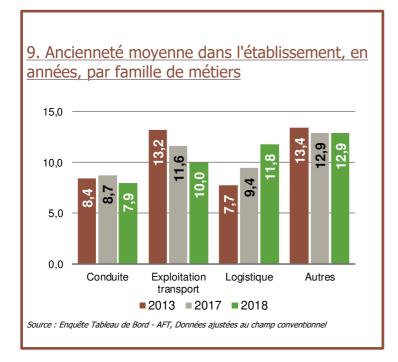
Pour les métiers de la conduite les conditions d'accès étant très souvent liées à la détention des permis, un nombre plus restreint de jeunes est concerné comme demandeur d'emploi (entre 2 et 4 %) exception pour les demandes de postes de conducteur livreur accessible avec un simple permis B.

8. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2018

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2017/2018		
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	0 point		
Courses et livraisons express	6%	-3 points		
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	2 points		
Conduite de transport de particuliers	4%	1 point		
Conduite de transport en commun sur route	2%	0 point		
Conduite de véhicules sanitaires	8%	1 point		
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande				

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Ces jeunes qui arrivent donc dans nos métiers quelques fois par défaut constituent donc un important vivier pour nos métiers et nos formations professionnelles, y compris celles de conducteurs



Comme nous l'avons déjà évoqué, certains des métiers de la branche sont exercés par défaut car nécessitant pas ou peu de qualifications. Ceci est particulièrement vrai pour les métiers d'opérateur logistique. Ces derniers s'exercent dans un premier temps en intérim : 20% des ETP en intérim se font chez les prestataires logistiques.

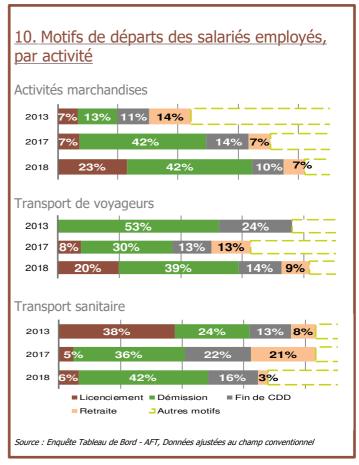
Cependant le tableau ci-dessus (Tableau 9) met en évidence que l'ancienneté moyenne des salariés au sein de ce secteur d'activité (logistique) est la plus important de la branche (près de 12 ans en moyenne dans la même entreprise) et que cette ancienneté s'accroit régulièrement : plus de 4 ans entre 2013 et 2018. Par conséquent, même si on vient par hasard et via l'intérim en début de carrière sur des postes logistiques, on arrive à s'y insérer pour de nombreuses années (sans tenir compte du fait que cette ancienneté moyenne ne fait référence qu'à l'entreprise elle-même et n'indique pas l'ancienneté totale du salarié dans la Branche)

Pour les 2 autres métiers spécifiques de la branche, les conducteurs routiers et les exploitants, l'ancienneté est un peu moindre mais reste élevée avec respectivement 8 ans et 10 ans, taux en léger retrait par rapport aux années précédentes.

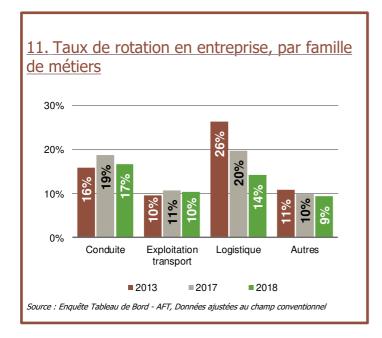
Cet indicateur montre qu'en moyenne les salariés de notre branche professionnelle restent relativement longtemps au sein de nos entreprises et que les départs sont souvent du fait du salarié lui-même (Tableau 10).

Les démissions sont effectivement largement majoritaires (entre 39 et 42%) dans les motifs de départ auxquels s'ajoutent les départs pour fin de carrière, ceci quel que soit le secteur d'activité considéré.

En transport de marchandises et de voyageurs on constate une augmentation des licenciements sur l'année 2018.



Les fins de contrats à durée déterminée sont également relativement présentes dans les motifs de départs. Ceci s'explique par le fait que le taux de transformation des CDD en CDI ou en un autre CDD ne sont que de 23%, alors que 77% des CDD qui arrivent à termes ne sont pas renouvelés ; Les CDD de la branche ne constituent pas une période en vue d'une embauche ultérieure, mais sont utilisés réellement pour ce dont ils ont été créés.



Pour rappel, le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année.

Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaitre un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

On constate dans le tableau 11 ci-contre que les taux de rotation diminuent sur cette année 2018 pour l'ensemble des métiers de notre secteur.

Le taux de rotation des conducteurs routiers a baissé de 2 points par rapport à 2017 mais la diminution la plus importante est constatée au sein de la famille « logistique » qui perd 6 points.

En conclusion, la branche professionnelle, du fait des indicateurs présentés dans ce chapitre met en évidence un certain nombre de caractéristiques favorables à l'embauche : cette année a montré que les recrutements étaient basés sur des créations d'emploi, que la part des jeunes et des femmes dans les embauches étaient en augmentation même si, pour ces publics peu présents au sein de nos effectifs, des efforts d'attractivités doivent encore être mener.

La branche est attentive à apporter de réelles opportunités de carrière aux personnels présents et l'allongement de la durée moyenne dans l'entreprise ainsi que la diminution des taux de rotation sont autant d'indicateurs favorables à l'emploi dans les entreprises de transport et logistiques. Il faut cependant veiller à maintenir ces tendances dans la continuité.

La prospective globale pour la région

Note du rédacteur :

La rédaction du tableau de bord s'effectuant dans un contexte de crise sanitaire liée au COVID 19, il ne serait pas judicieux de présenter la partie prospective habituellement traitée. L'impact de la crise sur l'économie en général et sur les entreprises de notre branche en particulier, notamment en termes d'évolution des effectifs salariés et de besoins en recrutement et en formation nous impose la plus grande prudence. Il sera toujours temps de réévaluer le moment opportun.

L'outil de prospective généralement utilisé pour étayer cette étude, permet une projection à trois ans, 2019, 2020 et 2021 pour la période sous revue. Cependant, il nous est toujours possible de vous soumettre cidessous les projections d'effectifs réalisées par les membres de l'Observatoire régional qui se sont réunis courant novembre 2019. Cette estimation se fonde sur les données URSSAF collectées au premier semestre 2019 et supplée par les analyses des représentants locaux de l'OPTL.

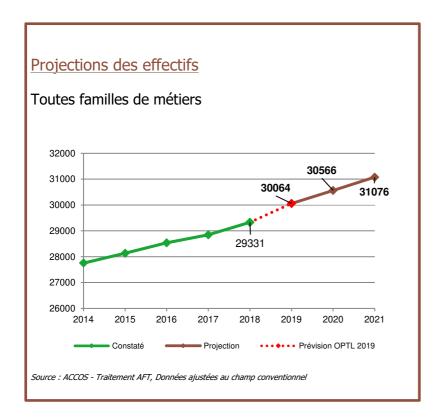
Les prévisions d'effectifs au 31/12/2019 des membres de l'Observatoire régional sont les suivantes :

Estimation des effectifs au 31/12/19	MARCHANDISES		VOYAGEURS		SANITAIRES		BRANCHE	
	Estimation %	Estimation en volume						
Bourgogne- Franche-Comté	+ 2,4 %	+ 523	+ 2,4 %	+ 108	+ 4%	+ 116	+ 2,5 %	+ 747
Bourgogne	+1,4%	+195	+ 3,6 %	+ 91	+ 4,3 %	+ 77	+ 2%	+ 363
Franche Comté	+ 4%	+ 328	+ 0,9 %	+ 17	+ 3,5 %	+ 39	+ 3,4 %	+ 384

Pour information, l'acquis de croissance donné par l'URSSAF et ajusté au champ conventionnel au 1^{er} semestre 2019 indiquait une augmentation de +2,9 % des effectifs sur le territoire franc-comtois pour le secteur marchandises. Les membres de l'OPTL ont estimé que cette croissance s'était encore poursuivie au cours du deuxième semestre 2019 sur ce territoire pour atteindre finalement une croissance globale des effectifs en transport de marchandises au 31.12.2019 de +4%, cette croissance étant due essentiellement à l'activité automobile. La situation est différente pour le territoire bourguignon qui avait un acquis de croissance sur le 1^{er} semestre en transport de marchandise de 1% seulement ; les membres de l'OPTL, aux vues de l'activité économique qui s'est ralentie sur le deuxième semestre 2019 sur ce territoire ont est estimé que cette croissance se limiterait à 1,4% pour 2019.

Pour les autres secteurs d'activités liés aux transports de personnes, les variations prévues pour 2019 par l'OPTL régional sont plus importantes sur le territoire bourguignon que franc-comtois, même si elles restent modérées.

En conclusion, et après une croissance des effectifs en 2018 de 1,9% tous secteurs d'activités confondus, les membres de l'OPTL ont retenu in fine une prévision de croissance annuelle de 2.3% pour l'année 2019, considérant le second semestre relativement « atone ».



Seul élément de prospective proposé, ce graphique montre l'évolution des effectifs salariés du transport et de la logistique depuis 2014, telle qu'elle pouvait être envisagée au cours de la période « pré COVID ».



Organisations syndicales











Organisations patronales















OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66 rue des Archives 75003 Paris www.optl.fr

optl@optl.fr